

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 536 Porte de commerce

n° 536

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 mai 1950

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1950

Date du numéro  
1 mai 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Ahmed Hassan, agent de contrôle du port du 7° échelon, est licencié pour cause d'inaptitude physique, pour compter du 1er mai 1950. L'intéressé percevra une indemnité de licenciement égale à deux mois de rémunération.